

*Proposition présentée par les députés:
M^{me} et MM. Charles Beer, Christian Brunier,
Antoine Droin, Françoise Schenk-Gottret et
Sami Kanaan*

*Date de dépôt: 25 octobre 2002
Messagerie*

Proposition de motion

demandant à la conseillère d'Etat libérale du Département de justice, police et sécurité de ne pas confondre opération de propagande politique et affectation des fonctionnaires de police

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- l'organisation par le Parti libéral d'une conférence-débat le mercredi 30 octobre prochain intitulée « Quelle sécurité pour les 3 Chênes ? » rassemblant M^{me} Spoerri, conseillère d'Etat, chef du Département de justice, police et sécurité, M. Urs Rechsteiner, chef de la police judiciaire, M. Denis Ribaut, commandant de la Gendarmerie genevoise, et M. Jean-Claude Thuler, capitaine du Corps des gardes-frontières ;
- les controverses récentes autour de la notion de devoir de réserve ;

invite le Conseil d'Etat

- à libérer les trois personnes précitées, fonctionnaires cantonaux et fédéral de la participation à la séance susmentionnée ;
- à veiller scrupuleusement à ce que les fonctionnaires ne soient plus embrigadés à l'avenir dans des opérations politiques de ce type.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'organisation de cette conférence-débat pose toute la question de l'utilisation par un conseiller d'Etat ou une conseillère d'Etat de fonctionnaires dans des opérations politiques partisans. Le fait que M^{me} Spoerri appartienne au parti organisateur de cette conférence-débat démontre que les fonctionnaires ne participent pas à une information générale de caractère neutre. Que M^{me} Spoerri se lance dans des campagnes à la Sarkozy, même de façon « provinciale », n'autorise pas la participation de fonctionnaires liés par un devoir de réserve.

Cette affaire pouvant constituer un précédent nous demandons au Conseil d'Etat d'édicter des règles claires en la matière.

QUELLE SECURITE POUR LES 3 CHENE ?

CONFERENCE-DEBAT

EN PRESENCE DE :

Mme Micheline SPOERRI

Conseillère d'Etat, Chef du Département de Justice, Police et Sécurité

M. Urs RECHSTEINER

Chef de la Police judiciaire

M. Denis RIBAUT

Commandant de la Gendarmerie Genevoise

M. Jean-Claude THULER

Capitaine Corps des Gardes-Frontière

Mercredi 30 octobre 2002

à 20 heures

Salle des Fêtes de Thônex

Nous vous invitons à venir partager nos préoccupations
et aborder les thèmes qui vous tiennent à coeur.

LIBERAL

Parti libéral genevois

Chêne-Bougeries
Chêne-Bourg
Thônex